



Octobre 2021

Informez. Mobilisez pour résister. Revendiquez et reconquérir



Votre hebdomadaire **FO** Hebdo a 10 ans cette semaine ([ici](#)). 10 ans que la section **FO** DGFIP44 vous informe chaque semaine de l'actualité DRFIP44/ DGFIP/ Finances/ Fonction publique, etc

[Pour fêter cet anniversaire avec nous, dites-nous ce que vous en pensez !](#)



Nos inFormations vous intéressent ?
Inscrivez vous sur notre liste de diffusion pour n'en rater aucune !

UN PEU DE BEURRE DANS LES ÉPINARDS

En décembre les agents de la DGFIP percevront une prime exceptionnelle (cadres C : 250€ / cadres B : 170 € / cadres A : 120€) pour un total de 16 millions d'euros.

Une hausse du nombre de promotions a également été décidée. [Lire ici sur notre site l'ensemble des mesures.](#)

NÉGOCIATION SUR LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT DES AGENTS



**DU CONCRET
POUR UNE PREMIÈRE !**

LA DIÈTE ET LES SUPPRESSIONS : CE N'EST PAS POUR TOUT LE MONDE !



Au 1^{er} août 2021, le nombre de conseillers ministériels (570) est en hausse de 61 % en un an (Libé) et de 76 % en 2 ans (Le Monde) selon des informations contenues dans les documents budgétaires 2022.

Le personnel assigné aux fonctions supports (sécurité, secrétariat, cuisine, chauffeurs) est lui, passé de 2092 en 2019 à 2302 en 2021. Le budget afférent a augmenté de 22,3m€ à 27,7 M€. Du coup, la hausse des primes s'envole : + 15 % des crédits affectés aux primes des conseillers des ministres et de leurs fonctions supports.

La diète, ce n'est pas pour tout le monde...

CELLULE D'ÉCOUTE : ÉCOUTER C'EST BIEN ...ENTENDRE C'EST MIEUX !

Le [flyer de la cellule d'écoute](#) a été complètement revisité : avoir une cellule d'écoute c'est bien ! Mais ce n'est pas suffisant : il serait urgent que la DGFIP passe à la vitesse supérieure, entende ses agents, et les défende contre les suppressions d'emplois ! Ce ne sera pas pour 2022 puisque



la DGFIP va encore subir +1200 suppressions. Si vos conditions de travail sont devenues intolérables, **FO** vous rappelle qu'il est important de remplir le registre du CHSCT¹ ([Ulysse 44/ conditions de vie au travail/ boîte à outils](#)) qui fera ensuite l'objet de discussions en CHSCT. La DRFIP44 devra alors indiquer ce qu'elle met en place pour améliorer les conditions de travail. Une délégation du CHSCT pourra rendre visite aux agents et établira un compte-rendu. Dépêchez-vous car le gouvernement actuel a supprimé cette instance dérangeante qui a pourtant souvent démontré son utilité et sa réactivité (ex : crise COVID-19) ... elle ne survivra pas aux élections professionnelles de décembre 2022 !

NIVELLEMENT PAR LE BAS

Deux projets de décret (un modifiant les carrières des fonctionnaires de catégorie C et l'autre fixant leur échelonnement indiciaire) consistent en réalité à ajouter des points à la grille de catégorie C pour permettre aux fonctionnaires concernés de bénéficier d'un traitement au moins égal au SMIC. Est-ce bien normal qu'un agent perçoive une prime pour que son salaire atteigne le Salaire Minium de Croissance ???

FO a voté CONTRE, carce choix a aussi des conséquences pour les autres agents et pour les contrôleurs



Explication de vote : le choix de ne relever que les premiers indices du premier grade de la catégorie C pour éviter une rémunération des agents en dessous du SMIC crée des inégalités sans précédent puisque les agents de catégorie C des autres grades ainsi que les agents des catégories B et A subissent tous pleinement l'inflation ! De surcroît, le droit à la carrière est remis en cause.

En effet, dans le premier grade proposé, un fonctionnaire ne gagne que 196€ bruts supplémentaires au bout de 19 ans d'ancienneté, ce qui signifie que les gains sont très faibles à chaque passage d'échelon. C'est la démonstration du tassement de la grille qui résulte du fait des points uniquement ajoutés en bas de la grille au lieu d'augmenter la valeur du point d'indice pour compenser l'inflation.

FO ne peut que dénoncer ce choix et voter contre les projets de décret.

Vote	Contre	Pour	Abstention
	FO	UNSA, CFTD, CFE-CGC	FSU, CGT, Solidaires

1 - Besoin d'aide pour le remplir. N'hésitez pas !